



# FRANCE SERVICES

## Saint-Léonard de Noblat



Maison Simone Veil  
15, rue de Beaufort  
87400 Saint-Léonard de Noblat

### Jours & heures d'ouverture de la France services

Lundi et vendredi  
13h30 à 17h00

Mardi, mercredi, jeudi  
9h00 à 12h30  
13h30 à 17h00

**Prise de rdv conseillée**

### Jours & heures d'ouverture du service titres d'identité

Lundi, mercredi, vendredi  
13h30 à 17h00

Mardi et jeudi  
9h00 à 12h00  
13h30 à 17h00

**Prise de rdv obligatoire**

 05 19 09 00 70

 [noblat@france-services.gouv.fr](mailto:noblat@france-services.gouv.fr)

## AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISES (ANTS)

Accompagnement dans vos démarches de carte grise (cession, achat, duplicata, ...), permis de conduire ou encore vos pré-demandes de titres d'identité

## SERVICE DES TITRES D'IDENTITE

Service ouvert lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h00 ainsi que mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Accueil uniquement sur rendez-vous auprès de la France services au 05 19 09 00 70

## CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Permanences le 1er mercredi du mois et deux vendredis par mois (semaine paire) de 9h00 à 12h00 Uniquement sur rendez-vous au 3646 ou depuis votre espace AMELI OU au 05 19 09 00 70. Aucune permanence durant les vacances scolaires. Accompagnement dans vos démarches (création espace AMELI, demande complémentaire santé solidaire, ...)

## CARSAT CENTRE OUEST

Permanences le 1er mercredi du mois de 13h30 à 16h30 et le 3ème mercredi du mois de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Uniquement sur rendez-vous au 3960 ou au 05 19 09 00 70. Mise en relation avec ce partenaire et accompagnement à la création de votre espace personnel, dépôt de dossier de retraite en ligne, demande Allocation de Solidarité des Personnes Agées (ASPA), ...

## FINANCES PUBLIQUES

Mise en relation avec ce partenaire et accompagnement dans vos démarches (création espace particulier, aide à la déclaration de revenus, gérer mes biens immobiliers, ...)

## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Retrouvez les agents de la CAF tous les jeudis de 9h00 à 12h00 à la Maison du Département située au 11, rue de Beaufort. Accueil sans rendez-vous. Nous accompagnons dans vos démarches (création espace personnel, demande allocations, déclaration ressources trimestrielles,...)

## POLE EMPLOI

Mise en relation avec ce partenaire et accompagnement dans vos démarches (création espace personnel, inscription, actualisation, ...)

## CAP EMPLOI

Permanences le 2ème lundi du mois de 14h00 à 17h00, mercredi (semaine impaire) et vendredi (semaine paire) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Uniquement sur rendez-vous au 05.55.38.89.70

## MISSION LOCALE RURALE

Permanences les 2ème et 4ème mercredis du mois de 13h30 à 17h00. Accueil sur rendez-vous au 05.55.08.27.98 ou 05.55.08.27.99

## DROIT DU TRAVAIL

Permanence le 4ème jeudi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous au 05.19.03.20.00 ou <https://nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/Haute-Vienne>

## POINT JUSTICE

Permanence le 2ème lundi du mois de 13h30 à 17h00. La prise de rendez-vous est conseillée au 05.19.09.00.70

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence le 1er jeudi du mois de 9h00 à 12h00. Accueil uniquement sur rendez-vous au 05.19.09.00.70

## MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA)

Mise en relation avec ce partenaire et accompagnement dans vos démarches (création espace personnel, demande allocations, aide à la déclaration de revenus professionnels, ...)

## LA POSTE

Rendez-vous au bureau de Poste situé 2, rue de Strasbourg. Ouvert lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h30 ainsi que le mardi de 14h00 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

## ADIL 87 ( information sur le logement)

Permanence le 3ème mardi du mois de 14h00 à 17h00. Prise de rendez-vous conseillée au 05.55.10.89.89 ou [contact@adil87.org](mailto:contact@adil87.org)

## SOLIHA (amélioration habitat)

Permanence le 1er mardi du mois de 9h00 à 12h00. Accueil uniquement sur rendez-vous au 05.55.10.70.17

## NOV'HABITAT 87 (rénovation énergétique)

Permanence le 1er mardi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous au 05.55.14.88.42 ou [contact@novhabitat87.fr](mailto:contact@novhabitat87.fr)

## MUTUALIA (Mutuelle communale)

Permanences tous les jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Accueil sur rendez-vous au 05.19.09.00.70 ou [noblat@france-services.gouv.fr](mailto:noblat@france-services.gouv.fr)

## SAPHAD (aide personnes handicapées)

Permanences les 1er, 3ème, 4ème et 5ème lundis du mois de 14h00 à 16h30 ainsi que le 2ème jeudi de 14h00 à 16h30. Informations au 05.55.69.22.96

## UDAF Haute-Vienne (service des tutelles)

Permanence le 1er ou 2ème vendredi du mois de 14h00 à 16h00 avec ou sans rendez-vous. Informations au 05.55.10.53.60 ou [udaf87@udaf87.asso.fr](mailto:udaf87@udaf87.asso.fr)

## Point Conseil Budget - UDAF Haute-Vienne

Permanence le 4ème vendredi du mois de 9h30 à 11h30 avec ou sans rendez-vous. Informations au 05.55.10.53.02 ou [pcb@udaf87.asso.fr](mailto:pcb@udaf87.asso.fr)

## France Victimes 87

Permanence le 1er mardi du mois de 14h00 à 17h00 avec ou sans rendez-vous. Informations au 05.55.32.68.10 ou [contact@france-victimes87.fr](mailto:contact@france-victimes87.fr)

## Confédération Syndicale des Familles (CSF)

Permanence le 1er mardi du mois de 14h30 à 17h00. Accueil sur rendez-vous au 05.55.37.52.26 ou [udcsf87@wanadoo.fr](mailto:udcsf87@wanadoo.fr)

## Nos permanences délocalisées



### Mairie de SAINT-PAUL

à partir du lundi 2 octobre 2023

Le **1er lundi du mois** de 9h30 à 12h00. Accueil uniquement sur rendez-vous au 05.19.09.00.70 ou par mail : [noblat@france-services.gouv.fr](mailto:noblat@france-services.gouv.fr)



### Mairie de SAUVIAT-SUR-VIGE

à partir du vendredi 13 octobre 2023

Le **2ème vendredi du mois** de 9h30 à 12h00. Accueil uniquement sur rendez-vous au 05.19.09.00.70 ou par mail : [noblat@france-services.gouv.fr](mailto:noblat@france-services.gouv.fr)

# FRANCE SERVICES

## Pour quelles démarches ?

Nous vous accueillons au cœur de ce guichet unique de services publics où notre mission est de vous délivrer **gratuitement un premier niveau d'information**. Nous vous accompagnons dans vos démarches administratives quotidiennes et numériques, nous vous conseillons et vous orientons vers le bon interlocuteur. Grâce à notre réseau de référents dédiés auprès de chaque partenaire, une réponse personnalisée, qualitative, plus lisible et plus proche de vos attentes vous est apportée. Nous mettons également à votre disposition des outils informatiques.

## Nos partenaires

Ministère de l'Intérieur / ANTS  
Caisse d'Allocations Familiales

Finances publiques

La Poste

Caisse nationale d'assurance maladie

Caisse nationale d'assurance vieillesse

Mutualité sociale agricole

Pôle Emploi

Ministère de la Justice

## Nos conseils

- Pensez à nous contacter avant votre venue ; nous vous communiquerons la liste des documents à fournir
- Si vous avez déjà un espace personnel sur l'un des sites de nos partenaires, munissez-vous de votre identifiant et du mot de passe correspondant
- Si vous possédez une adresse mail, n'oubliez pas le mot de passe correspondant sauf si vous accédez à votre messagerie depuis votre téléphone portable
- En cas de transaction bancaire, assurez-vous de connaître votre code de paiement en ligne. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre banque au préalable

